



Dix ans après le non au traité de l'EEE

Analyse de la situation et perspectives

de Christoph Blocher, Herrliberg

Le non à l'EEE a évité l'adhésion à l'UE

Il y a dix ans, le 6 décembre 2002, que le peuple et les cantons ont rejeté l'adhésion à l'Espace économique européen (EEE). Avec une participation au scrutin de 78%, les citoyennes et les citoyens se sont prononcés en faveur d'une voie suisse autonome, la voie **suisse en Europe et dans le monde**.

Cinq résultats

Dix ans après le non à l'EEE on peut retenir les **cinq résultats** suivants :

1. **Le non à l'EEE a évité l'adhésion déjà prévue à l'UE.** La Suisse a ainsi conservé son indépendance politique et économique.
2. **Le non à l'EEE a évité un traité colonial indigne.** Ce traité nous aurait obligé à reprendre plus de 80 pour-cent du droit déjà existant de la CE. La Suisse aurait également dû accepter le droit futur de la CE encore inconnu sans avoir son mot à dire.
3. **La Suisse a pu maintenir sa prospérité précisément en dehors de l'EEE et de l'UE.** Endettement, un état social envahissant, l'augmentation en flèche de la charge fiscale et la baisse de la croissance qui en découle sont des problèmes faits maison.
4. L'économie qui auparavant était partisan enthousiaste de l'UE, a entre temps aussi reconnu qu'une Suisse indépendante et ouverte sur le monde est un modèle à succès. **L'économie juge aujourd'hui une adhésion à l'UE de manière clairement négative.** Le non à l'EEE a seulement rendu possible cette volte-face remarquable.
5. **Les prédictions apocalyptiques au sujet d'une Suisse sans EEE se sont révélées être de monumentales erreurs de prévision.** Ainsi se vérifient les observations de la première analyse de la situation de 1997¹.

Une société de citoyens libres avec la volonté d'endosser les responsabilités, peut mener une politique particulièrement adaptée à la Suisse et réaliser ainsi de plus grands succès économiques qu'à l'intérieur d'une grande structure réglementée jusque dans le moindre détail avec une pression d'harmonisation vers le bas. **Une Suisse indépendante et souveraine permet d'agir de manière plus innovatrice, économiquement plus performante et plus compétitive qu'une UE organisée de façon plus centraliste.** Cela nécessite cependant que le Conseil fédéral et le parlement aient cette volonté et qu'ils mettent en pratique le mandat pour l'indépendance.

¹ Christoph Blocher: Point de la situation, 5 ans après que la Suisse a rejeté le Traité sur l'espace économique européen (EEE), décembre 1997.

Le Conseil fédéral divise le peuple par son double langage

Le peuple suisse a obligé le gouvernement à maintenir sans équivoque l'indépendance de notre pays². Le Conseil fédéral maintient malgré tout sa demande d'adhésion et parle désormais de celle-ci comme d'un « projet en chantier »³. **Ce comportement ambigu nuit énormément à notre pays.** Il affaiblit notre position de négociation face à l'UE dans les accords sectoriels⁴, et le double langage du Conseil fédéral encourage la division de notre pays. Comme l'ont démontré les votations⁵ s'y rapportant, **la moitié de la population suisse** ne se sent plus représentée par la politique étrangère du Conseil fédéral et de la majorité du parlement.

Conclusions

Le conseil fédéral et les partis PS, PRD et PDC maintiennent l'objectif d'une adhésion à l'UE **contre la volonté du peuple** et de toutes les objections politiques et économiques. La classe politique est prise au **piège de l'Europe**.

Cette **hâte** dans la question de l'adhésion a énormément affaibli la position de la Suisse dans les négociations bilatérales.

Cette **folie furieuse en politique étrangère nous a donné de mauvais traités** et continuera à nous **affaiblir dans les négociations futures**.

De l'activisme en politique étrangère est toujours un signe d'échec en politique intérieure.

Au lieu de déléguer leur incompétence à Bruxelles, notre élite politique devrait assumer leurs responsabilités ici et maintenant pour leurs défaillances.

Pour cette raison :

une adhésion à l'UE n'entre pas en ligne de compte pour la Suisse.

les négociations pour les accords bilatéraux Il doivent être interrompus aux conditions actuelles.

le Conseil fédéral doit abandonner sa position ambiguë en politique étrangère et retirer immédiatement sa demande d'adhésion.

Au lieu de déployer une activité stérile en matière de politique étrangère, il faudrait enfin affronter la gabegie dans la politique intérieure :

- **l'assainissement des finances fédérales**
- **l'abaissement de la quote-part fiscale**
- **la réduction de la dette**
- **réduire l'Etat social**

² Le corps électoral a rejeté massivement l'initiative «Oui à l'Europe» en date du 4.3.2001 par 76,8% de non.
³ Conseiller fédéral Josef Deiss, NZZ, 30.5.2000.

⁴ Même l'ancien Secrétaire d'Etat Franz Blankart, qui avait dirigé les négociations en vue de l'adhésion à l'EEE, est aujourd'hui d'avis qu'on ne peut pas être candidat à l'EU et mener simultanément des négociations bilatérales. Le Conseil fédéral doit soit engager des négociations en vue de l'adhésion, soit retirer sa candidature.» 'Tertium non datur', dit Blankart pour résumer sa pensée.» NZZ am Sonntag, 27.10.2002.

⁵ Votation sur l'engagement de troupes suisses comme «Casques bleus» du 12 juin 1994.
Votation sur la révision des lois fédérales sur l'armée et l'administration militaire du 10 juin 2001.
Votation sur l'adhésion à l'ONU du 3 mars 2002.
Votation contre les abus dans le droit d'asile du 24 novembre 2002.